



# Procès-verbal de L'Assemblée Générale du 3 mai 2024 de la Société des Intérêts du Vallon de Villard à la Scie

**Présents :** Vanessa Chabloz  
Irène Mauroux  
Micheline Hösli-Stettler  
Chris Bulliard  
Robin Marggi  
Florent Aubort  
Jean Desbordes

**Excusée :** Johanna Desbordes

Ouverture de la 55<sup>ème</sup> assemblée générale. La Société des Intérêts du Vallon de Villard vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence.

La séance est ouverte à 19h05.

## 1. Ouverture, liste des présences

### Vanessa Chabloz

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts. Le carnet de présence circule afin que chaque participant puisse le signer.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Chiaradia, conseiller municipal, à M. Salvador du Bukolik à M. xx du Bukolik, à M. Dumont, vice-président de la société des intérêts de Chernex.

**Membres excusés :** Edgard Guignet  
Manuel Rodriguez  
Pierre et Erika Ducret  
Famille Truan  
Patrick Mauroux  
Claire Forel

**Admissions :** Audrey Luisier

**Démissions :** 4 membres

**A ce jour :** 105 familles sont membres de la SIV

Nous observons une minute de silence en mémoire de Madame Liliane Jaggi qui est décédée l'année dernière. Toutes nos pensées vont vers les familles touchées par ce deuil.

Deux personnes sont désignées en tant que scrutateurs.

## 2. Procès-verbal de la 54ème assemblée générale

Est disponible sur notre site internet. La lecture n'est pas demandée et il est approuvé à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

## 3. Rapport des activités de l'année 2023

### Vanessa Chabloz

Nous avons célébré le **1<sup>er août</sup>** avec la présence de M. Chiaradia, conseiller municipal, qui a fait le discours officiel. Il a été possible de faire le grand feu cette année et il était très réussi !

Le **26 août** a eu lieu la Pizza du Vallon de Villard. Nous avons dégusté des pizzas à gogo qui ont été préparées par les membres du comité. Le soleil n'était malheureusement pas de la partie et nous avons dû trouver des astuces pour que les participants puissent manger au sec.

Le **28 octobre** nous avons organisé une brisolée vaudoise avec châtaignes au feu de bois et saucissons vaudois !

Le **31 octobre**, la SIV a participé à la réunion des présidents des différents villages avec la commune. Concernant la sécurité routière au Vallon, une étude est en cours pour son amélioration, à savoir une réduction de la vitesse autorisée à 60km/h partout où cela est possible.

Une construction de collecteurs d'eaux usées est prévue dans plusieurs secteurs en 2025.

Les feux d'artifice F4 ainsi que les lâchers de ballons sont interdits pour les réunions privées.

Peu d'informations ont été données concernant la PACOM. Un journal est mis à disposition des membres dans lequel la PACOM est présentée.

Le **2 décembre** nous avons participé au goûter pour les enfants organisé après la dernière édition 2023 de Auteur-e-s en hauteur.

4 veillées de l'Avent ont été organisées en **décembre** par des particuliers au Vallon de Villard.

## 4. Rapport de l'intendante de la salle Jean Marggi

### Sophie Aubort

En 2023 la salle a été louée plus de 50 fois et tout s'est très bien passé. Les locataires sont le plus souvent très respectueux des lieux et apprécient la salle et également les extérieurs.

Un radiateur défectueux a été changé.

Je vous rappelle que tous les lundis il y a un cours de pilates qui est donné par Sylvaine Schild.

Le hall d'entrée et les WC sont régulièrement nettoyés par les employés de la commune. Je remercie également M. Coi de la commune pour sa réactivité à nos demandes.

Sophie Aubort ne souhaite pas poursuivre son mandat d'intendante et nous recherchons activement un/une remplaçant.e.

Nous vous remercions pour votre attention.

## 5. Rapport du trésorier

Chris Bulliard met à disposition des participants les comptes 2023 et commente tous les chiffres.

### BILAN

	Annees	31.12.2023 CHF	31.12.2022 CHF
CCP SIV		30 064,15	30 257,89
CCP "La Scie", salle Jean Marggi		41 394,46	39 690,40
Trésorerie		71 458,61	69 948,29
Actifs de régularisation		0,00	193,85
<b>Actifs circulants</b>		<b>71 458,61</b>	<b>70 142,14</b>
Matériel "La Scie"		25 550,00	28 250,00
Terrain "La Scie"		65 100,00	65 100,00
Immobilisations corporelles		90 650,00	93 350,00
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>90 650,00</b>	<b>93 350,00</b>
<b>ACTIFS</b>		<b>162 108,61</b>	<b>163 492,14</b>
Créanciers		107,35	646,20
Dépôts "La Scie"		400,00	0,00
Autres dettes à court terme		507,35	646,20
Passifs de régularisation		1 400,00	1 391,00
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>1 907,35</b>	<b>2 037,20</b>
Commune de Montreux - prêt		65 000,00	65 000,00
Autres dettes à long terme		65 000,00	65 000,00
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>65 000,00</b>	<b>65 000,00</b>
Capital propre		96 454,94	93 543,50
Résultat de l'exercice		-1 253,68	2 911,44
<b>Capitaux propres</b>		<b>95 201,26</b>	<b>96 454,94</b>
<b>PASSIFS</b>		<b>162 108,61</b>	<b>163 492,14</b>

## COMPTE DE RESULTAT

Annexes	2023 CHF	2022 CHF
Cotisations et dons	3 190,00	3 120,00
Taxes de séjour	4 000,00	4 000,00
Locations "La Scie"	6 710,00	10 930,00
Redistribution sur le produit des locations "La Scie"	-2 732,50	-2 237,50
Produits d'événements	655,00	1 052,00
Participations aux événements	0,00	1 000,00
Produits nets de prestations de services	11 822,50	17 864,50
<b>Total des produits nets d'exploitation</b>	<b>11 822,50</b>	<b>17 864,50</b>
Charges d'exploitation "La Scie"	-5 638,30	-5 738,20
Charges d'événements	-3 859,75	-3 875,20
Participation aux événements locaux	-2 000,00	0,00
Autres charges directes	0,00	-10,90
Charges directes	-11 498,05	-9 624,30
Frais administratifs	-3 956,80	-2 647,10
Cotisations, cadeaux et dons	-961,00	-832,60
Autres charges d'exploitation	-4 917,80	-3 479,70
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-16 415,85</b>	<b>-13 104,00</b>
<b>Résultat d'exploitation avant résultat financier, impôts et amortissements</b>	<b>-4 593,35</b>	<b>4 760,50</b>
Matériel "La Scie"	-2 700,00	-1 685,15
Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé	-2 700,00	-1 685,15
Intérêts débiteurs et frais bancaires	-214,90	-254,01
Charges financières	-214,90	-254,01
Association domaine skiable des Préverondes - donation	-4 000,00	0,00
Ski-club du Vallon - donation	10 254,57	0,00
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>6 254,57</b>	<b>0,00</b>
Impôts	0,00	90,10
Impôts directs	0,00	90,10
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1 253,68</b>	<b>2 911,44</b>

## 6. Rapport des vérificateurs des comptes

### M. Hösli

Donne lecture du rapport.

#### Rapport des vérificateurs des comptes au 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

En exécution de notre mandat, nous nous sommes réunis, les soussignés et Monsieur Chris Bulliard, caissier de la SIV, en date du 24 avril 2024 afin d'examiner les comptes de l'exercice 2023 de notre société.

De nombreux sondages nous ont permis de constater que les écritures concordent parfaitement avec les justificatifs et que la comptabilité est soigneusement tenue.

Avec des produits de CHF 22'077,07 et des charges de CHF 23'330,75, le compte de résultat fait apparaître une perte de CHF 1'253,68.

Compte tenu du résultat de nos contrôles, nous vous proposons :

- A. D'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés.
- B. De donner décharge au comité et au caissier avec remerciements pour le travail particulièrement soigné qui a été fourni.
- C. De donner décharge aux réviseurs ci-dessous.

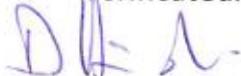
Villard-sur-Chamby, le 24 avril 2024

Les vérificateurs des comptes 2023

Claire Forel  
1<sup>er</sup> vérificatrice



Denis Hösli  
2<sup>ème</sup> vérificateur



Irène Mauroux  
Suppléante



## 7. Adoption des comptes et du rapport des vérificateurs

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## 8. Présentation du budget 2024

fixation des cotisations et nomination des vérificateurs des comptes pour 2024

Chris Bulliard

### Résultat 2023 / Budget 2024

<b>CHARGES</b>	<u>Budget 2023</u>	<u>Réalisé 2023</u>	<u>Budget 2024</u>
Frais d'exploitation	6 000,00	5 638,30	6 000,00
Investissements	500,00	0,00	500,00
Evénements	3 500,00	3 859,75	3 500,00
Participation aux événements	0,00	2 000,00	3 000,00
Redistribution sur produits des locations	2 750,00	2 732,50	2 700,00
Cotisations/dons/cadeaux	2 700,00	961,00	2 500,00
Frais administratifs	4 500,00	3 956,80	4 500,00
Intérêts et frais CCP	250,00	214,90	200,00
Amortissement matériel	1 700,00	2 700,00	2 700,00
Charges exceptionnelles	0,00	4 000,00	0,00
<b>Total charges</b>	<b>21 900,00</b>	<b>26 063,25</b>	<b>25 600,00</b>

<b>PRODUITS</b>	<u>Budget 2023</u>	<u>Réalisé 2023</u>	<u>Budget 2024</u>
Cotisations encaissées / dons	3 000,00	3 190,00	3 000,00
Taxes de séjour encaissées	0,00	4 000,00	4 920,00
Locations "la Scie"	10 000,00	6 710,00	8 000,00
Evénements	500,00	655,00	500,00
Produits exceptionnels	10 000,00	10 254,57	0,00
<b>Total Produits</b>	<b>23 500,00</b>	<b>24 809,57</b>	<b>16 420,00</b>

<b>Bénéfice / -Perte de l'exercice</b>	<b>1 600,00</b>	<b>-1 253,68</b>	<b>-9 180,00</b>
--	-----------------	------------------	------------------

Un budget de CHF 1000 est voté pour acheter un nouveau frigidaire pour la salle Jean Marggi.

Le budget est accepté à l'unanimité.

#### **Cotisations 2024**

Restent inchangées.



Concernant la circulation des véhicules au Vallon de Villard, la commune a fait une demande au canton afin de réduire la limitation de vitesse à 60km/h sur la route cantonale voire à 50km/h et sur certains tronçons 30km/h. Sécurité Riviera va prochainement effectuer des comptages pour connaître la vitesse moyenne de 85 % des véhicules. Ensuite ils reviendront vers le canton avec les chiffres relevés. Les comptages ne se font pas en hiver pour des raisons d'enneigements !

Concernant l'assainissement des eaux usées (fosses) sur la route d'Adversan / Saumon à ce jour la commune n'a pas encore de ressources suffisantes pour avancer dans ce projet. Ils nous tiendront informés dès que ce sera le cas.

**M. Hösli** demande si la commune manque de ressources financières ou humaines ?

**M. Chiaradia** confirme que la commune manque de ressources humaines et il faudra attendre environ une année.

**M. Knezovic** demande de quelle manière il serait possible d'inciter les conducteurs à ralentir ?

**M. Chiaradia** propose d'attendre les conclusions du rapport pour savoir ce qui pourra être fait.

**Mme Schorri** se demande comment tous les travaux en bordure de route pour l'installation de la fibre optique ont été possibles sans demander d'autorisations aux propriétaires ? Dans certains secteurs, la route a même été élargie sans le consentement des propriétaires. A ce jour, le travail de remise en état n'est toujours pas terminé et ceci est vraiment très désagréable.

**M. Progin** de l'Association Sécurité Riviera relève qu'ils ont reçu de nombreuses plaintes concernant la gestion de ce chantier. Le service des travaux est intervenu à plusieurs reprises. La SIV va faire un courrier. La mobilité a été gênée.

**M. Rochat** confirme qu'il n'a pas été prévenu de ces travaux et que la circulation a été perturbée. Il a également constaté un important débordement avec le goudronnage sur son terrain.

**Mme Hösli** demande s'il serait possible de mettre des panneaux « attention aux enfants ».

**M. Chiaradia** confirme que cette étude est justement faite pour trouver des solutions dans ce sens.

**Mme Chessex** rappelle que ce genre d'étude a déjà été faite il y a quelques années.

**M. Buttica** s'étonne du temps mis à remplacer la barrière du pont du ruisseau qui a été emportée par la coulée ? Il semblerait que ce soit sur le territoire de la commune de Blonay. Tout a été rapidement nettoyé mais la barrière n'a pas encore été remplacée.

**M. Rochat** rappelle que dès que la route est « lisse » les usagers roulent beaucoup plus vite. Pour ralentir le trafic, il vaut mieux avoir quelques nids de poules.

**M. Aubort** présente les différentes démarches qui ont été faites par l'association concernant l'accès à l'eau pour les habitants de la Route d'Adversan et demande le soutien de la commune pour les négociations avec le SIGE.

**M. Desbordes** est étonné que chaque habitant (contribuable) de la commune ne puisse pas avoir accès à l'eau potable et doive financer lui-même les travaux.

**M. Aubort** explique que les canalisations sont privées et elles arrivent dans un réservoir d'eau de 20'000 L. Une grosse fuite a été constatée sur une conduite privée. Le SIGE ne donne plus accès à l'eau si les travaux de réparation ne sont pas effectués. L'association cherche des informations pour trouver une solution. Le coût est estimé à CHF 400'000.- qui sont à la charge des propriétaires.

**M. Charadia** encourage l'association à écrire à la commune pour expliquer cette situation et obtenir du soutien pour trouver des solutions.

**M. Baehler** : parle de l'assainissement des eaux usées et confirme qu'il est possible de mettre les deux canalisations dans la même fouille. Il ne faut pas se laisser faire et prendre contact avec une protection juridique. Dès lors qu'un propriétaire obtient un permis d'habitation, il va de soi qu'il doit être possible d'avoir accès au réseau d'eau. Il faut qu'il y ait une volonté de la part de la commune d'autant plus qu'un municipal est président du SIGE.

**M. Favre** : suggère aux personnes concernées de payer les taxes ainsi que les impôts sur un compte consigné.

#### **Dates pour 2024**

8 juin	17h00	Initiation Salsa
1er août	21h00	Cortège
8 septembre	12h00	Pizza au Vallon

#### **Evénements à suivre et soutenus par la SIV**

Festival Auteur-e-s en hauteur, tous les premiers samedis du mois à 14h00 à la Scie. En suivant ce lien, vous trouverez toutes les informations concernant ce festival

<https://www.auteursenhauteur.ch/>

Il est probable que Bukolik 2024 soit à nouveau organisé du 16 au 18 août au Vallon de Villard. La route aux Avants n'est pas encore praticable. Il y aura une fermeture partielle de la route entre Chamby et restaurant du Montagnard. Il sera possible de passer par Les Avants ou Blonay. La route sera ouverte toutes les 30 minutes pour laisser passer les usagers. Un tout ménage avec un numéro de téléphone pour obtenir des informations sera distribué à tous les riverains (l'année dernière la distribution n'a malheureusement pas été faite correctement par la Poste). Des panneaux avec des informations seront également disposés sur les emplacements officiels. Pour les riverains qui habitent au bord de la route, un numéro sera communiqué pour vérifier s'il est possible de monter/descendre sur la route. Il y aura également de la musique, à boire et à manger. La scène sera orientée Lac afin de « ménager » les oreilles des riverains. Un plan de parking doit être validé par le canton afin qu'il n'y ait pas de problèmes. Les organisateurs invitent les habitants du Vallon de Villard pour boire un jus durant la partie officielle le dimanche en fin de matinée. S'il devait y avoir une urgence médicale/incendie il faut rapidement appeler le numéro d'urgence inscrit sur le tout ménage et les organisateurs bloqueront la route immédiatement.

Lors de la précédente édition, M. Höslé a retrouvé des bouteilles ainsi que des mégots devant sa maison ! Les organisateurs vont augmenter le nombre de poubelles à disposition et faire des rondes pour ramasser les éventuels déchets.

Le restaurant du Montagnard a déjà autorisé l'utilisation de son parking durant la manifestation. Ils seront également partenaires pour approvisionner les bénévoles.

**M. Knezovic** demande si les inscriptions sur la route GAZ peuvent être évitées.

**Mme Baehler** est venue sur la place et a trouvé que c'était une belle organisation. Elle trouve « chouette » qu'il y ait une animation comme celle-ci au Vallon de Villard.

Le **MAG Montreux Art Gallery** organisera une exposition artistique cet été entre le Vallon de Villard et Orgevaux. Des sculptures ainsi que des peintures seront exposées à La Cerghaulaz ainsi qu'au restaurant du Montagnard à l'intérieur et à l'extérieur.

**Veillées de l'avent** : des papillons ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants du vallon de Villard pour les inviter à organiser une veillée de l'avent. Quatre veillées ont eu lieu à l'extérieur avec une vingtaine de personnes. Cette initiative sera renouvelée en 2024 et vous trouverez les informations sur le site internet de la SIV.

**Boîte à livres** : Mme Micheline Hösli-Stettler recherche une personne que souhaite reprendre la gestion de la boîte à livres. Elle organise des échanges avec d'autres boîtes à livres car il y a beaucoup de mouvements. Actuellement il manque des livres pour les enfants ainsi que des bandes dessinées. Il est également possible de mettre des jeux ainsi que des DVDs.

## 11. Divers et propositions individuelles

### Vanessa Chabloz

**M. Baehler** nous explique le travail de M. Frei, agriculteur, avec une nouvelle machine pour traiter les champs. Il ne faut pas avoir de préoccupations concernant des traitements, ils sont effectués avec soin car il utilise une technologie très moderne avec des produits phytosanitaire. Le traitement doit être effectué au printemps ou en septembre et il doit tenir compte de l'humidité, de la croissance des plantes, de la météo etc. Son GPS détecte avec une grande précision les endroits qui doivent être traités.

**M. Rochat** félicite M. Frei ainsi que les agriculteurs de la région pour le soin qui est apporté aux champs du Vallon de Villard. Ils font également appel à des bénévoles qui utilisent des drones avec des caméras thermiques afin de détecter des fans qui seraient cachés dans les hautes herbes avant de faucher. Si en vous promenant vous trouvez un haras retourné dans l'herbe, il faut passer votre chemin et surtout ne rien toucher, si sa mère sent l'odeur de l'humain elle risque de l'abandonner. Ceci est mis en place pour protéger les fans et en fin de journée il est retiré afin que sa mère puisse le rejoindre.

**M. Henchoz** est inquiet concernant le glissement de terrain en contrebas de la route et félicite les ouvriers pour les conditions dans lesquelles ils ont fait les réparations. Il demande à l'assemblée si une personne a des informations supplémentaires ? Chaque bout du Vallon a été touché par des éboulements importants.

**M. Dumont**, vice-président de la société des intérêts de Chernex remercie la SIV pour son accueil. Il encourage les membres au bénévolat durant le Bukolik. Il annonce également qu'il y aura un marché artisanal le 7 septembre à Chernex.

**M. Marggi** transmet les salutations de [l'Association des Narcisses Riviera](#). Il nous donne des informations concernant le travail effectué par les membres, notamment le défrichage des arbres qui prennent le dessus sur les champs à narcisses.

**La trésorière chalet Week-end** qui regroupe 10 familles pose des questions concernant la nouvelle taxe de séjour pour les personnes qui sont en résidence secondaire, soit CHF 400.- / chambre. Nous lui recommandons de prendre contact avec M. Rodriguez dont les coordonnées ainsi qu'un courrier sont mentionnés dans le procès-verbal de notre Assemblée Générale de l'année dernière.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h30 et un apéritif est offerte à tous les membres.

Villard-sur-Chamby, le 3 mai 2024

Irène Mauroux

*Secrétaire*